



NOTE D'INFORMATION

Le Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé porte à la connaissance des étudiants sélectionnés pour le Master de l'année académique 2021-2022 dont la liste est en annexe que la rentrée académique est prévue pour le 18 octobre 2021.

Par ailleurs, il est porté à l'attention des étudiants qui n'ont pas obtenu leurs diplômes de licence à l'Université de Lomé que leur sélection est subordonnée à l'homologation desdits diplômes par la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Lomé.

A cet effet, il est demandé à tous ceux qui sont dans le cas de réunir les documents nécessaires (cf appel à candidature) pour l'homologation et les mettre à la disposition du CERSA dès leur arrivée.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2021
Le Directeur du CERSA


Professeur TONA Kokou

